N4402
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE REMONTÉES MÉCANIQUES

Autres emplois décrits

- Agent / Agente d'exploitation des remontées mécaniques
- Assistant / Assistante de piste - remontées mécaniques
- Chef / Cheffe de secteur remontées mécaniques
- Conducteur / Conductrice de funiculaire
- Conducteur / Conductrice de télécabine
- Conducteur / Conductrice de téléphérique
- Conducteur / Conductrice de télésiège
- Conducteur / Conductrice de téléski
- Employé / Employée de remontées mécaniques
- Machiniste des remontées mécaniques
- Perchiste de remontées mécaniques
- Technicien / Technicienne d'exploitation et de maintenance de remontées mécaniques

Définition

Le conducteur de remontées mécaniques assure un rôle crucial dans le fonctionnement et la sécurité des installations de transport par câble.

- Supervise et contrôle le fonctionnement des remontées mécaniques et des équipements associés
- Assure la sécurité des usagers à l'embarquement, au débarquement et durant le transport
- Réalise des opérations de maintenance préventive et corrective de premier niveau
- Répond aux situations d'urgence ou dégradées
- Informe et assiste les utilisateurs sur les modalités d'utilisation des installations
- Peut coordonner une équipe et former les nouveaux employés

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sans qualification. Cependant une formation de niveau CAP à Bac dans le domaine du transport par câbles et remontées mécaniques en facilitera l'accès. Une formation externe ou interne sera organisée par l'entreprise. Avec de l'expérience, il est possible de passer un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Conducteur de téléski, Conducteur de téléporté, Conducteur de téléphérique ou funiculaire.

Certifications et diplômes :

- CQP conducteur de téléphérique, bi-câbles, funiculaire et appareils similaires
- CQP conducteur de téléski

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler la conformité d'un équipement, d'une machine, d'une installation
- Maintenir en état les zones d'embarquement/débarquement
- Organiser les mesures appropriées en cas de panne, incident, chute ou de changement météorologique
- Manoeuvrer les systèmes des remontées mécaniques, surveiller le passage des cabines, perches et le flux des passagers
- Assurer la sécurité des passagers lors de l'embarquement et du débarquement
- Gérer les flux de passagers pour optimiser les temps d'attente

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Informer les passagers des consignes de sécurité

Développement économique

- Accueillir, orienter, renseigner un public

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer la maintenance de premier niveau des équipements
- Intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement ou de situation dégradée
- Contrôler le fonctionnement d'un dispositif de sécurité
- Surveiller le bon fonctionnement des équipements durant l'opération
- Evaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité
- Mettre en oeuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Transporter des passagers
- Adapter les opérations en fonction des conditions météorologiques

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Relayer de l'information
- Communiquer efficacement avec les passagers et/ou leur accompagnateur
- Rendre compte de son action, de risques ou d'anomalies au responsable

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler l'accès aux remontées mécaniques
- Appliquer les principes d'écoconduite Transition écologique
- Se coordonner avec les services de secours en cas d'accident
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Rédiger des rapports d'incidents
- Assurer la traçabilité des interventions
- Veiller au respect des normes de sécurité

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des logiciels spécifiques Transition numérique

Développement économique

- Répondre aux demandes d'information
- Développer et fidéliser la relation client

Management, Social, Soin

- Transmettre une technique, un savoir-faire
- Former les nouveaux employés aux procédures opérationnelles
- Animer, coordonner une équipe
- Communiquer avec les équipes sur le terrain pour coordonner les opérations

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Produits, outils et matières

- Fonctionnement de funiculaire
- Fonctionnement de remontées mécaniques
- Fonctionnement de tapis roulants
- Fonctionnement de téléphérique
- Fonctionnement de téléski
- Fonctionnement de télésiège ou télécabine

Domaines d'expertise

- Gestion de la relation client en cas de perturbations
- Pratique du ski alpin
- Anglais professionnel
- Rédaction de comptes rendus Transition numérique

Normes et procédés

- Application de la règlementation en vigueur
- **Normes de sécurité spécifiques aux remontées mécaniques**
- Procédures d'entretien et de contrôle d'installation de remontées mécaniques
- Règles de fonctionnement d'une installation de remontées mécaniques

Techniques professionnelles

- Surveillance du fonctionnement des équipements en temps réel Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En altitude
- En environnement climatique difficile
- Exposition à de basses températures
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux
- Risques de chutes
- Travail en autonomie et en situation isolée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail durant les vacances scolaires
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail saisonnier

Statut d'emploi

- Contrat travail saisonnier
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Sport, animation et loisir

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail